

## Dossier

## Revenu universel d'activité

## Tour du monde du revenu universel

## L'essentiel

*Le revenu universel, sous forme d'un revenu régulier ou d'une dotation initiale en capital, fait l'objet de réflexions toujours plus denses et de nombreuses expérimentations à travers le monde. Mais il s'agit essentiellement de projets pilotes, annoncés ou réalisés, dans des localités très variées. Seul le cas de l'Alaska correspond à l'épure de l'idée.*



par Julien Damon

Professeur associé à Sciences Po,  
Conseiller scientifique de l'En3s

L'idée de revenu universel provoque des débats et enclenche des expériences, sous diverses formes, à travers le monde. De plus en plus documentée, elle ne s'incarne véritablement que dans de très rares réalisations. Au sens strict, l'idée procède d'un revenu individuel (forfaitaire), universel (servi à toute la population d'un territoire) et, surtout, inconditionnel (sans contrepartie). Seul le système mis en place à la fin des années 1970 par l'État d'Alaska en relève pleinement. Reste que, aux quatre coins de la planète, des intentions se révèlent et des projets se développent. Les ambitions, sous des dénominations chamarrées, sont très dissemblables. Certains, avec un tel système, veulent compléter l'État providence. D'autres souhaitent s'en débarrasser. La concrétisation peut passer par un versement monétaire mensuel ou annuel, ou bien par une dotation en capital versée à l'entrée dans la vie adulte. Les partisans du revenu universel se réunissent sur un axe idéologique allant des altermondialistes aux libertariens, de techno-prophètes milliardaires de la Silicon Valley à des économistes favorables à des mutations dans les systèmes de redistribution<sup>1</sup>.

Si la matérialité contemporaine du revenu universel s'avère extrêmement limitée, la richesse des constructions théoriques et pratiques mérite son tour du monde

descriptif. Ce voyage ne passera pas par des étapes géographiques, mais par un état des discussions doctrinales internationales, un point sur les projets et expérimentations, un mot sur l'unique accomplissement, en Alaska.

### DES DISCUSSIONS ET LÉGITIMATIONS TOUJOURS PLUS FOURNIES

L'idée de revenu universel dispose maintenant de multiples variantes, avec des visées différentes, dérivées en minima sociaux, en impôts négatifs ou bien en « véritable » revenu universel, c'est-à-dire sans conditions de ressource. Son actualité est marquée, depuis le tournant du millénaire, par l'accumulation de propositions.

Le thème n'est pas foncièrement neuf. Il gagne en crédibilité et en expertise. On recense au moins sept prix Nobel d'économie qui, d'une manière ou d'une autre, ont accordé du crédit au projet, sous des coutures bariolées<sup>2</sup>. Mais si nombre de personnalités, d'horizons parfois très opposés, s'accordent sur le centre de l'idée, les propositions divergent largement quand on se penche sur sa périphérie.

<sup>1</sup> Pour un panorama, v. J. Damon, Le revenu universel en question(s), RDSS 2016. 467 et, à partir de l'important ouvrage de P. Van Parijs et Y. Vanderborght, *Basic Income* (Harvard University Press, 2017), J. Damon, Le revenu universel pour de vrai, Dr. soc. 2017. 338.

<sup>2</sup> Il s'agit et ce, répétons-le, dans des acceptions très variées, de Milton Friedman, Maurice Allais, James Tobin, Herbert A. Simon, Friedrich Hayek, James Meade, Robert Solow.

Elle bénéficie, actuellement, d'un intérêt de plus en plus soutenu, avec des propositions techniques plus étayées et un soutien politique plus marqué. En France comme à l'étranger.

Sur le plan de l'expertise intellectuelle et de la mobilisation politique, en France, deux associations agissent avec une audience grandissante<sup>3</sup>. Et de plus en plus d'experts et de responsables politiques suggèrent une telle option. Ils soutiennent, au moins, la nécessité de réfléchir avec sérieux à une idée jugée innovante, qui a été très présente lors de la campagne présidentielle de 2017.

À l'échelle internationale, l'entretien de la réflexion et de la mobilisation passe également par une association, de droit britannique, le *Basic Income Earth Network* (BIEN), cofondée en 1986 par l'un des principaux animateurs du mouvement en faveur d'un revenu universel, Philippe Van Parijs. L'activité de cette association, qui était à l'origine uniquement européenne, permet de repérer les dernières innovations et propositions, à travers toute la planète<sup>4</sup>.

Il faut noter combien les argumentations se perfectionnent, tant sur le plan des justifications de principe que sur celui des simulations économiques. Autrefois – c'est-à-dire encore au début des années 2000 – considérées largement comme farfelues, ces idées progressent. Sur le plan doctrinal, d'abord, tout un travail de légitimation s'est opéré, diffusant dans des cercles académiques plus larges et atteignant l'agenda politique.

Un premier ordre de justification, mis en avant dans des pays riches inquiets des évolutions du marché du travail, soutient que la fin de l'emploi est proche, et qu'il faut redistribuer les gains de l'automatisation et de la robotisation. Cette ligne d'analyse compte, parmi ses ancêtres, un Aristote qui, à sa manière, s'inquiétait de la fin du travail. On la retrouve autant dans les travaux français du Conseil national du numérique, que dans les discours publics de certains milliardaires des nouvelles technologies (comme Mark Zuckerberg lors de sa remise, tardive, de diplôme à Harvard en 2017).

Une deuxième ligne de légitimation, mise en avant autant dans les pays riches que les pays en développement, part des droits naturels et traite de l'héritage de l'humanité, dont chaque être humain pourrait disposer. Le revenu universel est, dans cette logique, un dû pour notre appartenance à la société. On retrouve ainsi un Thomas Paine ou plus récemment un Guy Standing, dans ses propos sur le précaire et les biens communs<sup>5</sup>.

Une troisième voie, plus libérale, cherche à satisfaire

les besoins de base, en évitant l'étiquetage négatif des pauvres et la bureaucratie publique. Dans une version impôt négatif, on trouve naturellement Milton Friedman. Dans une version de revenu annuel, venant complètement remplacer la protection sociale, on trouve un Charles Murray<sup>6</sup>.

À ces trois approches, cherchant à répondre aux manques matériels de l'humanité, s'ajoute celle qui aspire d'abord à garantir l'autonomie. Le revenu universel n'est plus vu d'abord comme une garantie d'indépendance, ou comme un dividende de participation sociale. Il s'agit d'un instrument qui permet d'échapper aux déterminismes. Le revenu universel est ici outil pour pouvoir dire oui ou non, oui à un emploi peu payé mais intéressant, non à un emploi bien payé mais inintéressant.

Du côté de la praticabilité, le dossier est tout aussi bien balisé. Les principaux débats qui traversent le projet de réalisation d'un revenu universel, à implanter potentiellement dans un pays riche comme dans un pays pauvre, sont plutôt bien connus. Les mésententes sémantiques (comment nommer ce revenu ?) sont secondes derrière les choix à opérer sur cinq questions.

Un premier point concerne la nature du versement : celui-ci correspond-il à un transfert monétaire (avec redistribution *a priori*) ou à un crédit d'impôt (avec redistribution *a posteriori*) ? Un deuxième traite du bénéficiaire, qui doit être l'individu ou le ménage. Ce sujet très classique de l'individualisation ou de la familialisation d'une prestation se trouve au cœur des débats sur le revenu universel. Troisième sujet, celui de l'éligibilité : il revient au tout aussi classique débat du ciblage. Tout le monde doit-il être couvert, et sinon à quelles conditions ? Quatrième sujet, faut-il un revenu régulier ou une dotation ponctuelle ? Enfin, cinquième sujet, de nature stratégique et idéologique, le revenu universel vient-il compléter ou remplacer le système de redistribution<sup>7</sup> ?

De fait, le revenu universel, dans la diversité de ce que la notion peut contenir, est devenu une option sérieuse. Passé du stade de construction philosophique en chambre à celui de proposition politique jugée possible, un tel projet est étudié avec la plus grande rigueur par des gouvernements locaux et nationaux mais aussi par des institutions internationales comme la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international (FMI).

## ANNONCES NATIONALES, EXPÉRIENCES LOCALES

Du côté des projets, c'est l'effervescence désordonnée. Alors que la littérature académique et politique se densifie depuis le passage au XXI<sup>e</sup> siècle, le nombre de projets annoncés ou testés a fortement augmenté. Des pays aussi

<sup>3</sup> Il s'agit de l'Association pour l'instauration d'un revenu d'existence (AIRE), fondée en 1989, au slogan percutant : « Non pour exister mais parce qu'on existe » ([www.revenudexistence.org](http://www.revenudexistence.org)), aujourd'hui présidée par le dynamique Marc de Basquiat, et du Mouvement français pour un revenu de base (MFRB), fondé en 2013 (<http://revenudebase.info>).

<sup>4</sup> Pour faire le tour mondial des expériences annoncées, ratées, en cours, rien ne vaut le site du BIEN (<http://basicincome.org>).

<sup>5</sup> De cet autre infatigable promoteur du revenu universel, membre fondateur lui aussi du BIEN, v. *The Precariat. The New Dangerous Class*, Bloomsbury, 2011.

<sup>6</sup> C. Murray, *In Our Hands. A Plan To Replace The Welfare State*, AEI Press, 2006.

<sup>7</sup> À ces sujets, v. le document de travail du FMI intitulé *Universal Basic Income : Debate and Impact Assessment* et sa synthèse dans M. Francese et D. Prady, Qu'est-ce que le revenu universel de base ?, dans la revue du FMI, *Finances & développement*, vol. 55, n° 4, déc. 2018. 38-39.

différents que la Namibie, l'Inde, la Suisse, le Kenya, la Finlande ou les Pays-Bas ont investi politiquement au plus haut niveau pour discuter opportunité et faisabilité d'un tel revenu. Il ne saurait sortir de cette ébullition une image unifiée. Certains pays n'ont fait que voter sur le principe, la Suisse en 2016 par exemple, d'ailleurs pour le refuser.

À l'échelle nationale, ce sont souvent des annonces peu suivies de faits. Début 2016, le Premier ministre du Québec a indiqué qu'il souhaitait instaurer un revenu minimum garanti pour tous, confiant sa mise en place à un membre de son gouvernement. Mais rien n'a vu vraiment le jour.

À l'échelle nationale ce sont aussi des versions assez réduites du revenu universel qui sont évoquées et expérimentées. Il en va ainsi de la Finlande où une vaste opération d'expérimentation et de communication s'est déroulée de 2014 à 2019. La démarche était assez singulière. Elle consistait à tirer au sort des chômeurs de longue durée qui ont pu cumuler une allocation chômage et le revenu issu d'un travail retrouvé. Dans le contexte français, il s'agirait de continuer à verser leur allocation de solidarité spécifique (ASS) à des chômeurs en fin de droits retrouvant un emploi. Le test finlandais a fait l'objet d'expertises rigoureuses, d'un large retentissement mais d'un écrasement final car son impact sur l'emploi ne serait pas net. Reste qu'il ne s'agissait pas vraiment d'un revenu universel, car ciblé sur les chômeurs.

Toujours à l'échelle nationale, d'autres pays vont plus loin. Mais le projet tourne souvent court. C'est le cas de l'Inde où une proposition gouvernementale en 2017 incitait à étudier la mise en place d'un revenu universel. Le principe sous-jacent n'y est pas de lutter contre le chômage, mais de simplifier les programmes sociaux. Là aussi, serait-on tenté de dire. Il s'agirait d'améliorer l'efficacité administrative dans une optique de recours accru aux prestations. Mais le projet, trituré dans tous les sens, se heurte à la fois aux difficultés administratives et à la faiblesse des moyens publics. D'où, sur ce dernier point, un dilemme tout à fait habituel : soit le revenu servi est vraiment universel, mais alors il est ridiculement faible ; soit il est élevé, mais ne saurait être servi à tout le monde et donc, *ispo facto*, ne serait pas universel<sup>8</sup>. Autre pays, l'Italie où, en 2018, une coalition gouvernementale inattendue annonce un « revenu de citoyenneté ». Ce projet, proclamé comme appartenant à la famille des revenus universels, simples et ambitieux, se traduit en une réalisation très ciblée sur les pauvres, très compliquée et à mise en œuvre laborieuse. Le revenu censément universel est un minimum social sans grand éclat.

Il serait aisé, et assez juste, d'indiquer que toutes les propositions nationales de revenu universel se heurtent au mur de la réalité des moyens dont peuvent vraiment disposer les pays. Des États-Unis où le thème revient ponctuellement lors des élections présidentielles (Hillary Clinton l'avait envisagé en 2016), à l'Inde en passant par la France (où, sous des variations sémantiques et techniques alambiquées, le sujet a été largement discuté en

2017), les expertises s'accumulent, des annonces se font, mais les décisions ne suivent pas. Sinon pour des expérimentations critiquées ensuite pour leur faible portée, comme en Finlande.

C'est à l'échelle locale, en réalité, que les projets sont le plus souvent menés. Cela a été le cas pour des expériences, devenues iconiques, dans les années 1970 aux États-Unis et au Canada. C'est le cas pour des opérations, généralement courtes, menées sur des sites pilotes depuis 2000 à travers le monde, en Ontario au Canada ou dans le Madhya Pradesh en Inde. Dans le cas de la Namibie, ce sont deux petites localités, Otjivero et Omitara, à l'est de la capitale, qui ont fait l'objet d'une tentative d'implantation d'un revenu universel. Ainsi, quelques milliers d'habitants ont reçu pendant deux ans, en 2008 et 2009, un revenu mensuel de base. Une équipe d'experts a évalué l'opération, qui s'est poursuivie, avec des fonds amoindris, jusqu'en 2015. Des conséquences, positives, ont été mises en évidence : réduction de la pauvreté et de la malnutrition, augmentation de la scolarisation et de l'activité économique. Dans le Madhya Pradesh quelque 5 000 personnes, dans huit villages, ont aussi pu bénéficier entre 2011 et 2012 d'une allocation mensuelle de 300 roupies par adulte (4,2 €) et 150 roupies par enfant. Autre expérience, au Kenya, chaque habitant du village de Magawa reçoit depuis fin 2019 en début de mois l'équivalent de 20 €. L'initiative, financée notamment par l'Open Society Initiative du financier-philanthrope George Soros, est menée par GiveDirectly, dans une optique consistant, comme son nom l'indique, à donner l'argent directement aux gens et non aux agences de développement.

Aux États-Unis, des philanthropes ont soutenu ou soutiennent des projets locaux, en particulier en Californie à Oakland et Stockton. À Oakland, l'opération, financée par l'un des fondateurs d'AirBnB, consistait, entre 2016 et 2017, à verser un millier de dollars par mois à 100 participants, avec une extension ensuite à d'autres États en 2019, pour 1 000 participants au total.

En Europe des projets naissent aussi, sans forcément atteindre le stade de la réalisation. En France, la ville de Grande-Synthe l'a annoncé, en 2019, mais le minimum social garanti (MSG) qu'elle a finalement créé est une aide sociale facultative sous condition de ressources. Lors de la campagne municipale de 2020, un candidat a préparé son dossier de revenu universel local à Tremblay-en-France. Aux Pays-Bas, des projets pilotes de revenu universel local ont été lancés à partir de 2015 dans les villes de Groningen, Tilburg, Utrecht et Wageningen. On pourrait faire un tour beaucoup plus précis, de projets, plus ou moins véritablement sortis de terre, à Barcelone, Chicago, ou Glasgow.

Toutes ces expériences locales partagent plusieurs caractéristiques. La première est de ne jamais être envisagées qu'en tant que projets pilotes, jamais comme de larges programmes établis pour durer. Généralement s'y retrouve un mélange de fonds privés et de fonds publics, avec une mobilisation philanthropique et l'intégration d'universitaires pour évaluer l'opération. La dernière caractéristique commune est de toujours s'arrêter. Ces expériences stoppent, généralement sur des constats plutôt positifs quant aux impacts sur les personnes concernées,

<sup>8</sup> Pour un suivi du projet, v. les articles récurrents dans *The Economist*, dont *A better anti-poverty plan for India*, 6 avr. 2019

des conclusions plus alambiquées sur l'incitation au travail et peu de propositions concrètes autorisant une généralisation.

Toutes ces expériences locales, dans leur diversité, entretiennent l'intérêt pour la question du revenu universel, à travers le monde. Mais même dans le meilleur des cas, elles ne pourront pas en établir la soutenabilité économique. D'abord parce qu'elles ne sont jamais que d'une ampleur et d'une durée limitées. Ensuite parce qu'elles ne peuvent jamais inclure des personnes et ménages qui seraient des perdants nets en cas d'introduction effective du dispositif.

Van Parijs et Vandeborgh, dans leur ouvrage de référence<sup>9</sup>, se disent réservés sur ces expériences. Alliant rigueur et humour ils écrivent que Bismarck n'a pas choisi, au moment d'introduire les assurances sociales, un échantillon au hasard de travailleurs afin de pouvoir vérifier s'ils travailleraient plus ou moins, en le comparant avec un groupe contrôle. La vogue des expérimentations aléatoire n'a pas grand intérêt de leur point de vue. Le revenu universel se décide. Il ne se teste pas.

## VERS DES DOTATIONS EN CAPITAL POUR LES JEUNES ?

Dans la famille des propositions sur le revenu universel figure celle des dotations en capital. Plutôt qu'une prestation mensuelle, une somme substantielle pour démarrer dans la vie<sup>10</sup>. Dans une logique dite de « pré-distribution » plutôt que de redistribution, il s'agit de programmes ressemblant à une retraite en capital, celle-ci étant servie au début plutôt qu'à la fin de la vie adulte.

Des experts ont ainsi proposé que tous les jeunes Américains se voient attribuer, à 21 ans, une allocation de 80 000 sans condition de ressources personnelles et/ou familiales<sup>11</sup>. L'idée a été reprise par les intellectuels proches du New Labour de Tony Blair et traduite dans les faits sous la forme de comptes alimentés dès la naissance. Au début des années 2000, le gouvernement britannique a innové en créant le *child trust fund* (CTF). Les pouvoirs publics ouvraient un compte à la naissance d'un enfant. Le gouvernement y versait 350 €. Tous les enfants étaient éligibles au dispositif et les plus modestes percevaient des sommes plus importantes.

Le dispositif a été supprimé, mais son principe conserve son intérêt. L'idée a d'ailleurs essaimé. On la trouve incarnée et/ou proposée dans des contextes variés. Thomas Piketty propose dans son dernier gros volume<sup>12</sup> un puissant mécanisme de circulation du capital et de la propriété. Un impôt à barème très progressif sur le patrimoine, drainant une recette de l'ordre de 5 % du produit intérieur brut (PIB), permettrait de financer une dotation

en capital universelle et à montant élevé. Celle-ci, versée à l'âge de 25 ans, serait de 120 000 €.

L'idée de dotation en capital progresse donc, parallèlement à celle de revenu universel, sans expérimentation véritable. En tout état de cause, nulle part n'est véritablement mise en chantier une dotation qui serait universelle et inconditionnelle.

## L'ALASKA ET LA REDISTRIBUTION PÉTROLIÈRE

Ce tour du monde du revenu universel confine à la déception. Riche de découvertes à côté du projet pur, mais sans réelle incarnation. Sauf en Alaska.

L'« Alaska Permanent Fund » a été créé en 1976. Le gouvernement républicain de l'État a alors mis en place l'unique formule de revenu universel au monde, non par générosité mais afin de ne pas développer outre mesure l'État providence. Le système repose sur les richesses pétrolières d'un territoire devenu riche et qui ne savait que faire de ses nouvelles ressources. Le fonds a reçu ses premiers dépôts en 1977 et a servi son premier dividende annuel, de 1 000 \$, en 1982 (2 000 \$ en 2015, 1 600 \$ en 2019). Il permet à tout habitant vivant en Alaska depuis six mois (un peu plus de 700 000 personnes) de toucher un dividende annuel. Celui-ci est servi à tout résident régulier, avec la même somme, quel que soit son âge. Seul défaut, par rapport au revenu universel « pur », le dividende varie annuellement en fonction des cours du pétrole et non d'une indexation sur les prix ou sur le PIB par tête de l'Alaska. Signalons, pour ceux qui penseraient que le système est un gadget, qu'il propose, pour un couple avec deux enfants, un montant de prestations significativement supérieur aux allocations familiales françaises<sup>13</sup>.

L'idée d'un revenu universel, fantasmée ou sérieusement documentée, présente toujours l'intérêt de faire réfléchir. Avec le cas de l'Alaska, on peut échafauder une rapide théorie de la redistribution, dans le cas particulier des pays bénéficiant massivement du pétrole. Nombre d'États à travers le monde ont vu, avec le pétrole, jaillir une fortune qu'il a fallu organiser. Trois voies s'ouvrent. Dans un premier cas, l'or noir autorise le financement d'une prestation universelle, individuelle et inconditionnelle. C'est le cas, unique, de l'Alaska. Dans un second cas, la ressource est mise au service de l'épargne et des équipements collectifs. C'est le cas de la Norvège. Une troisième option, typique des pétromonarchies du Golfe, consiste à enrichir les familles régnantes et à fournir des services strictement réservés aux ressortissants nationaux. Dans les trois cas, il s'agit de pays passés rapidement, au XX<sup>e</sup> siècle, de la pauvreté à l'opulence. Les Émirats arabes unis développent une redistribution inégalitaire, très éloignée des principes des promoteurs d'un schéma de type revenu universel. Les nationaux y disposent d'un système éducatif et sanitaire gratuit, ainsi que d'un ensemble de prestations sociales

<sup>9</sup> *Op. cit.*

<sup>10</sup> Pour quelques éléments, v. P.-Y. Cusset et J. Damon, Les dotations en capital pour les jeunes, *Dr. soc.* 2009. 1159.

<sup>11</sup> B. Ackerman et A. Alstott, *The Stakeholder Society*, Yale University Press, 1999.

<sup>12</sup> T. Piketty, *Capital et idéologie*, Seuil, 2019.

<sup>13</sup> Pour plus de précisions sur ce mécanisme original, v. J. Damon, *Revenu universel : le cas de l'Alaska*, RDSS 2011. 658.

généreuses. Mais cette offre se limite aux membres des familles émiraties. La Norvège incarne un autre modèle, celui d'une redistribution égalitaire sociale-démocrate. Le fonds souverain norvégien, né en 1990, redistribue, à sa manière, la manne pétrolière qui inonde financièrement le pays depuis la découverte des gisements dans la mer du Nord en 1969. Établi pour préparer le royaume à l'après-pétrole, il capitalise, mi-2020, environ 1 000 Mds. Parallèlement, les gouvernements successifs investissent dans les infrastructures et les services en faveur de l'ensemble des résidents. Là-bas, aucune prestation véritablement universelle, mais tout le monde est bien couvert par la protection sociale. Du côté de la capitalisation issue des revenus pétroliers, chaque Norvégien se trouve potentiellement à la tête de 180 000 (montant du fonds souverain divisé par les 5,5 millions d'habitants). De fait, chaque habitant de Norvège profite, virtuellement, d'une dotation en capital très substantielle : 1 M pour une famille de cinq personnes. Certes, la somme ne se trouve pas sur des comptes individuels, mais cette logique proprement universelle prévaut dans la gestion collective de la richesse en hydrocarbures.

En bref, ce petit tour du monde du pétrole et du revenu universel rappelle que bien des modèles différents sont possibles. Ces modèles, liés à la ressource pétrolière et des principes de justice sociale, évolueront nécessairement avec l'affirmation d'économies décarbonées.

## CONCLUSION : UNE PERSPECTIVE RÉSOLUTIONNELLE UNIVERSELLE ET MONDIALE

Toute analyse sur le revenu universel doit s'arrêter un moment sur cet universel. Qui cet universel couvre-t-il ? On l'a vu, au-delà de projets grandioses sans lendemain, il s'agit essentiellement de projets pilotes locaux. Il est possible d'être plus ambitieux. Pourquoi pas un revenu universel dans le monde entier ? Au regard des critiques habituelles portant sur l'infaisabilité de leur idée, Van Parijs et Vandeborghht aggravent leur cas avec une suggestion parfaitement iconoclaste. Ils calculent qu'un revenu

universel, servi sur l'ensemble de la planète, financé à partir de 25 % du PIB mondial s'élèverait à 210 par mois, 7 par jour. Une telle prestation, qui bousculerait tous les équilibres mondiaux, pourrait, selon les deux spécialistes, se financer sur une taxe carbone mondiale. Rien n'est impossible à cœur vaillant.

Une autre option à considérer, au-delà des seules frontières nationales, est celle du revenu universel venu du ciel. Dans la famille des suggestions sérieuses autour du revenu universel, il s'agit de la « monnaie hélicoptère ». La paternité de la métaphore revient à Milton Friedman<sup>14</sup>. L'idée : une somme forfaitaire versée inconditionnellement par la banque centrale. Alors que les propositions habituelles relèvent de la redistribution, elles procèdent ici de la création monétaire. L'Institut Veblen, féru d'innovations au service de la transition écologique, propose, dans une note fouillée, la création d'un « drone monétaire ». Concrètement, environ 120 € par mois, pendant un an d'expérimentation, pour chacun des 340 millions de citoyens de la zone euro (même les enfants), sur un compte ouvert à la Banque centrale européenne<sup>15</sup>.

Le serpent de mer du revenu universel a, en tout cas, pu réapparaître encore à l'occasion de la crise du coronavirus, sous ses deux options de dépense budgétaire ou de création monétaire. Pour lutter contre les conséquences économiques dévastatrices de la pandémie il a connu un nouveau retour, avec du concret et des sommes considérables. Fin février 2020, Hong Kong a, de la sorte, distribué 10 000 hongkongais (soit environ 1 200 €) à chacun des sept millions de résidents adultes. En avril, le Japon a pris la décision de verser à tous les citoyens 100 000 yens (850 €) par personne, pour un coût total de 100 Mds €. Ce type de revenu universel, ponctuel, se conçoit comme un outil de relance économique. De fait, pour terminer ce panorama, on peut dire du revenu universel qu'il est – sinon en Alaska – soit très limité et local, soit d'ampleur mais ponctuel. Son avenir reste néanmoins largement ouvert. ■

<sup>14</sup> Expression employée dans M. Friedman, *The optimum Quantity of Money and Others Essays*, Alding Publishing, 1969. Le prix Nobel monétariste plaisantait avec moi avec la métaphore suivante : « Supposons qu'un jour, un hélicoptère vole au-dessus de cette communauté et largue 1 000 \$ en billets depuis le ciel. Évidemment, les membres de la communauté vont s'empressement de récolter les billets ».

<sup>15</sup> E. Carré, J. Couppey-Soubeyran, T. Lebrun et T. Renault, Un « drone monétaire » pour remettre la politique monétaire au service de tous, Institut Veblen, janv. 2020 ([www.veblen-institute.org](http://www.veblen-institute.org)).